

ENGAGEMENT

#76 AVRIL 2025

LE MAGAZINE DE LA FONDATION LÉOPOLD BELLAN

GRAND ANGLE

140 ans L'héritage **vivant** de Léopold Bellan

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

- NOTRE PREMIER BILAN CARBONE

INCLUSION & CITOYENNETÉ

- LA CRÈCHE BRANCION, UN LIEU REPÈRE



FONDATION
LÉOPOLD BELLAN

BERNARD DE LATTRE
Président

MATTHIEU LAÏNÉ
Directeur général



ÉDITORIAL

En 1884, Léopold Bellan créait une œuvre pionnière qui, 140 ans plus tard, demeure. Son engagement visionnaire, nourri par une profonde humanité et un sens aigu de la solidarité, continue d'inspirer notre action.

Aujourd'hui, la Fondation Léopold Bellan accompagne plus de 4 500 enfants et adultes à travers 86 établissements. Chaque jour, grâce à l'investissement de nos professionnels, au soutien de nos partenaires et à la confiance des personnes accompagnées, nous poursuivons cette mission avec exigence et détermination.

Ces 140 ans sont aussi l'occasion de regarder vers l'avenir. Devant l'évolution des besoins, la transformation des modèles d'accompagnement et les mutations sociétales, nous devons sans cesse innover. Le vieillissement de la population, l'inclusion des personnes en situation de handicap, la diversification des parcours de soins et l'adaptation aux nouvelles attentes des familles, sont autant de défis que nous relèverons.

Plus qu'une rétrospective, ce 140^e anniversaire est une promesse renouvelée : celle de continuer à innover et d'accompagner avec respect et dignité.

Merci à toutes celles et ceux qui incarnent chaque jour les valeurs de la Fondation. Nous avons une pensée particulière pour les 140 personnes accompagnées et professionnels qui ont prêté leur image au projet « Les 140 visages de la Fondation Bellan », témoignant ainsi de notre richesse humaine et de notre engagement collectif.

*140 ans
d'engagement, d'innovation
et d'humanité*



SOMMAIRE

Le dossier



PAGE
07

GRAND ANGLE

140 ans L'héritage vivant de Léopold Bellan

- 140 ans d'histoire
- Léopold Bellan : une vie tournée vers les autres
- Comment la Fondation envisage-t-elle l'avenir ?
- Quatre Témoignages
- Interview de Matthieu Lainé

ENGAGEMENT

#76 Avril 2025

COMITÉ DE RÉDACTION

Bernard de Lattre, Matthieu Lainé, Aurélie Drouet, Stéphanie Perret du Cray, Sophie Villedieu, Michel Alves, Elsa Carneiro, Nicolas Debut, Aurélien Dépret, Agathe Faure, Yaël Schalita, Isabelle Guardiola.

RÉDACTRICE

Isabelle Guardiola

DIRECTION ARTISTIQUE

Conception / réalisation : Nadja Cohen

CRÉDITS PHOTOS

Hamid Azmoun, Aurélie Blanc, DR

IMPRESSION

Promoprint, Paris

DÉPÔT LÉGAL

2^e trimestre 2025
ISSN 3074-4334

FONDATION LÉOPOLD BELLAN

64, rue du Rocher 75008 Paris
01 53 42 11 50

IMPRIMÉ SUR PAPIER RECYCLÉ



04 VISAGES DE LA FONDATION

- David Torbus et Denise Akrich, à l'Accueil de Jour de Mantes-la-Jolie

05 TRANSITION ÉCOLOGIQUE

- Notre premier bilan carbone

22 ÉTHIQUE

- L'autonomie des jeunes : Inventer le chemin ensemble



24 INNOVATIONS

- La Qualité se prête aux jeux



26 FENÊTRES OUVERTES

- Rencontre avec Arnaud de Broca président du Collectif Handicaps

28 INCLUSION ET CITOYENNETÉ

- Lieu repère
La crèche Brancion
- Léo le lionceau
Le roman de Nadège Sanou

30 ACTUALITÉ DE LA FONDATION

- L'Hôpital de Jour Lionel Vidart de Créteil : les bénéficiaires de la vitamine D
- Ouverture d'une Résidence Séniors à Tours



Mantes-la-Jolie

Le sens de l'accueil

Chaque semaine, Denise Akrich, 88 printemps, se rend à pied de chez elle à l'Accueil de Jour* de la résidence médicalisée de Mantès-la-Jolie. Elle y retrouve David Torbus, animateur, et les autres membres de l'équipe : une animatrice, l'assistante de soins en gérontologie, la psychologue, l'éducateur sportif... Voici quelques années, son médecin traitant l'a orientée vers les activités proposées par le service, afin de rompre sa solitude et de maintenir son autonomie : « le matin, nous prenons un café et faisons un atelier mémoire avec Elisabeth, la psychologue. David nous propose une balade sur les bords de seine s'il fait beau. Puis, nous déjeunons tous ensemble. J'aime rencontrer d'autres personnes, j'ai même sympathisé avec une dame d'ici. J'ai dû me forcer un peu au départ mais cela me fait du bien et c'est joyeux. »

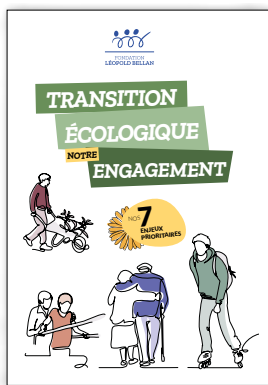
Des liens vivants

Dans la grande salle lumineuse donnant sur le jardin, David Torbus plaisante avec les accueillis : « Je suis jovial, j'aime faire rire les personnes et leur faire passer un bon moment. Et puis, je suis le seul homme de l'équipe... Les accueillis s'en souviennent et une dame, même âgée, aime voir le charme agir ! »

L'animateur stimule la mémoire de Denise Akrich en lui faisant raconter ses souvenirs de jeunesse en Algérie, ou des anecdotes plus récentes avec ses arrière-petits-enfants. « Des liens se créent, parfois même des affinités. Le fait de se voir aussi souvent installe un sentiment de partage et de convivialité. Ici, chacun trouve un bénéfice. Le groupe les fait bouger, sortir de leur isolement ou de la maladie qui progresse. Cette dame peu mobile apprécie beaucoup les séances de vélo, ce monsieur, d'ordinaire renfermé, adore chanter. Même si les journées sont routinières -c'est un cadre rassurant- elles sont pleines de surprises à la faveur des activités et des interactions. »

Pour les familles, ce service est un lieu de répit précieux : « Les personnes vivent plus longtemps chez elles, parfois dans des conditions difficiles. On voit des conjoints, des proches à bout de souffle. Nous proposons un espace d'écoute et de soutien important pour eux », conclut David Torbus, avant d'entraîner un petit groupe -dont Denise Akrich- vers l'activité du jour : la préparation d'un tableau pour le concours de peinture de la Fondation, sur ses 140 ans d'histoire.

* L'accueil compte 12 places. Il s'adresse aux personnes âgées de plus de 60 ans atteintes de syndromes démentiels légers à modérés, vivant à domicile. Celles-ci viennent une à trois fois par semaine.



Notre premier bilan carbone

La Fondation a réalisé son premier bilan carbone. Ce diagnostic exhaustif identifie les sources majeures d'émissions de gaz à effet de serre pour co-construire un plan de transition réaliste et opérationnel.

Inondations, canicules... Les crises liées au dérèglement climatique se multiplient et s'intensifient, avec des conséquences néfastes sur la qualité de l'air et de l'eau ou la santé des personnes les plus vulnérables. Or, le système de santé est responsable, selon le think tank The Shift project*, de 8 % des émissions de carbone.

Pour réduire ses émissions de gaz à effet de serre, la Fondation réalise tous les 4 ans un bilan carbone pour collecter des informations sur les conséquences de ses activités, interroger ses pratiques afin d'intégrer la sobriété dans ses projets d'établissement : « Réaliser un bilan carbone permet de poser des bases communes pour comprendre où concentrer les efforts et déterminer les priorités. C'est un bel outil pour piloter notre transition, en se dotant d'une vraie gouvernance décidant d'un certain nombre d'indicateurs à suivre. Se coordonner et se structurer est un puissant levier d'action », explique Charlotte Gros, responsable Transition écologique.

Qu'est-ce qu'un bilan carbone ?

La loi Grenelle II (2010) impose aux entreprises de plus de 500 salariés et aux organisations publiques de plus

de 250 agents de réaliser un bilan des émissions de gaz à effet de serre (Beges) tous les 4 ans. Cette méthode de calcul permet d'estimer une partie de la quantité de gaz à effet de serre liée aux activités d'une organisation. La Fondation l'a réalisé en 2022. Pour le compléter et estimer **la totalité de ses émissions de gaz à effet de serre**, elle a réalisé son bilan carbone complet en 2024.

Ce bilan prend en compte aussi bien les émissions de gaz polluants directes qu'indirectes : les déplacements des véhicules depuis et vers nos structures, l'empreinte liée à nos achats ou à nos immobilisations, c'est-à-dire les émissions issues de la construction des bâtiments, des véhicules ou du matériel acheté.

Les données, minutieusement collectées, sont converties en kilos de CO₂ rejetés. Par exemple :

- le nombre de km parcourus avec une voiture, un vélo, un bus ;
- les matériaux extraits du sol pour la construction d'un bâtiment ;
- le nombre de repas consommés dans un établissement (et plus en détail, le nombre de plats servis comportant de la viande rouge, blanche ou végétariens...).

* https://theshiftproject.org/wp-content/uploads/2023/04/180423-TSP-PTEF-Rapport-final-Sante_v2.pdf

Notre feuille de route
Transition écologique

<https://urlr.me/yTsDEX>

Les principaux résultats

Ce bilan a été réalisé par Ekodev, bureau d'études dont le métier est de réaliser des bilans carbone. Données 2023, publication décembre 2024.

- Les **intrants**, majoritairement représentés par les **achats de produits alimentaires**, et les **achats de services (blanchisserie, nettoyage, maintenance...)**, sont le premier poste d'émission.
- Les **déplacements** représentent **20%** du bilan, avec **près des 2/3** associés aux trajets domicile-travail et professionnels.
- Les **consommations d'énergie** sont responsables de **18%** des émissions totales. Le **gaz naturel** est le vecteur énergétique principal.

tCO₂e
émises par la Fondation
Léopold Bellan
en 2023

23 121



Quelques mesures prioritaires :

- **Agir sur l'alimentation**, en proposant plus de menus végétariens ou en réduisant la viande rouge qui représente 40% d'émissions.
- **Optimiser les déplacements** : diminuer la pratique de l'autosolisme (se déplacer seul en voiture) et encourager le covoiturage ou

l'utilisation de transports en commun, par une alternative de covoiturage ou de transports en commun a des effets positifs immédiats sur l'émission de CO₂.

Si le triptyque Achats-Mobilitéé-Consommation énergétique constitue les priorités des plans d'actions

concrets de la Fondation pour infléchir la courbe de ses émissions, d'autres initiatives comme le traitement des espaces verts en « 0 phytosanitaire » ou la sensibilisation et la formation des personnes accompagnées et des professionnels, s'avèrent tout aussi importants.



Acteurs de la transition écologique

Les Habitats médicalisés de Monchy-Saint-Eloi sensibilisent les personnes accompagnées aux pratiques éco-responsables – l'un des sept enjeux prioritaires de la feuille de route de la Fondation. Magali Julien, cadre éducatif et Angélique Bourrier, éducatrice ont ainsi organisé une semaine « Tous écocitoyens », en janvier 2025, avec de nombreuses activités : compost, sensibilisation au tri, jeux...

« Nous avons proposé de petites activités autour des gaz à effet de serre, la décomposition des déchets et le cycle des matières – de la matière première au recyclage, illustre Sara Canus, chargée de mission Transition écologique. Les résidents se sont montrés participatifs, enthousiastes d'apprendre et partager. Ils se sont tous engagés à accomplir quotidiennement un geste simple éco-citoyen. Et sont repartis fièrement avec un diplôme ! ».

140 *Ans*
D'INNOVATION

L'héritage
vivant de
Léopold Bellan

*Léopold Bellan, fondateur de la première société
d'éducation populaire d'Ile-de-France, a créé une
œuvre sociale d'envergure qui lui perdure.*

*Retrouvons son histoire et les témoignages de ceux
qu'il a inspirés*



140 ans d'innovation

1880
1915

1 / ÉDUCATION ET JUSTICE SOCIALE

Dans une France marquée par l'industrialisation, les inégalités sociales et l'accès limité à l'éducation, Léopold Bellan pose les bases d'un modèle philanthropique novateur, en mettant l'accent sur la culture, l'apprentissage et l'encadrement de la jeunesse.

1884

Fondation des **Ménestrels de Paris**

1894

Création de la **Société d'Enseignement Moderne** pour le Développement de l'Instruction des Adultes

1904

Création des **cours d'hygiène** par la médication familiale

1908 / 1913

Ouvertures de sections de **préparation militaire** et d'un **parc sportif** à Bry-sur-Marne



LA SOLIDARITÉ EN TEMPS DE GUERRE

/2

Face aux conséquences de la Première Guerre mondiale, l'Association ouvre des structures pour répondre aux besoins des orphelins et des familles en détresse, tout en veillant à la cohérence et à la complémentarité des établissements créés.

1915
1920

1915

Ouverture de l'**Orphelinat** Mentienne à Bry-sur-Marne

1918

Ouverture de l'**Orphelinat** Jules Bache à Bry-sur-Marne

Transformation de la **SEMDIA** en "Association Léopold Bellan, œuvre de fraternité sociale"

1919

Fondation de l'**Orphelinat horticole** Edgard-Hirtz à Chamigny

1920

Ouverture de la **Maison du Grand Mutilé** à Saint-Cloud

Fondation de l'**Institut Professionnel Féminin** à Paris

Ouverture du **Foyer familial** Octavie-Viville à Courbevoie



Orphelinat



1920
1936

3/ ASSISTER ET PRÉVENIR

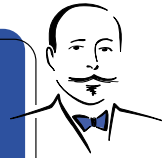
Durant l'entre-deux-guerres, l'Association met l'accent sur la prévention des maladies comme la tuberculose, la lutte contre le cancer. Elle promeut également l'instruction des jeunes filles et l'enseignement de l'hygiène, fondamentaux pour la santé et l'insertion sociale.

- 1920**
 - Ouverture de l'**Hôpital Léopold Bellan** à Paris
 - Création du **Foyer Central** d'hygiène physique, morale et mentale à Paris
 - Ouverture de l'**École de plein air** à Bry-sur-Marne
- 1921** Ouverture du **Préventorium pour garçons** d'Isches
- 1925** Ouverture de la **Maison de famille** à Bois-Colombes
- 1926**
 - Ouverture de la **Maison de repos** à Bry-sur-Marne
 - Création du **concours de musique et de déclamation**
- 1927**
 - Ouverture du **Préventorium pour garçons** de Septeuil
 - Ouverture de la **Maison de convalescence** à Bry-sur-Marne
- 1928**
 - Ouverture de la **Cure d'air et de repos pour femmes** à Septeuil
 - Ouverture de la **Maison de retraite pour femmes** à Asnières
- 1932**
 - Ouverture du **Sanatorium pour femmes** à Magnanville
 - Ouverture du **Préventorium pour femmes** à Chaumont-en-Vexin
 - Ouverture de la **Maison de retraite** à Chamigny



1936

MORT DE
Léopold Bellan



1936
1950



Préventorium à Isches

4/ DIFFICULTÉS ET RÉORGANISATIONS D'APRÈS GUERRE

La Seconde Guerre mondiale bouleverse l'Association : plusieurs établissements sont réquisitionnés, le Conseil d'Administration est empêché de se réunir et l'activité doit être réduite. Malgré tout, l'Association poursuit sa mission, notamment en soignant les blessés de la Résistance à l'hôpital Léopold Bellan, réquisitionné comme hôpital militaire. Après-guerre, faute de moyens, plusieurs établissements ne rouvrent pas et sont repris par d'autres structures.

Mise en vente de certains établissements, comme le préventorium d'Isches, la maison de retraite et l'orphelinat de Chamigny.

1950
1995

5/ L'ESSOR MÉDICO-SOCIAL

La Fondation s'adapte aux grands changements du secteur médico-social en répondant à l'émergence de nouveaux besoins et aux évolutions législatives concernant les personnes handicapées et âgées.

- 1950/1967**
 - Reconversion des sanatoriums en maisons de retraite (Magnanville, Septeuil, Bois-Colombes et Bry-sur-Marne)
 - Reconversion des orphelinats en établissements médico-sociaux (Bry-sur-Marne)
- 1970/1985**
 - Fermeture de l'Institut Professionnel Féminin
 - Vente de la Maison du Grand Mutilé de Saint-Cloud
- 1975** Création de l'**Esat de Bry-sur-Marne**
- 1985/1994**
 - Restructuration de l'**Hôpital et des établissements** de Magnanville, Chaumont-en-Vexin et Septeuil
 - Reprise du Centre de Réadaptation d'Ollencourt



ESAT à Bry-sur-Marne

1995
2021

6/ UNE DYNAMIQUE DE DÉVELOPPEMENT

Avec son statut de Fondation en 1996, l'organisation connaît une accélération de son développement, avec vingt établissements repris, six structures créées et un développement dans des domaines comme l'épilepsie, la surdité, la gériatrie ou l'accompagnement des personnes handicapées vieillissantes.



F.A.M de Monchy-saint-Eloi

1995

- Reprise de l'Esat de Paris
- Transformation du Centre de Rééducation Fonctionnelle des Champs-Élysées en unité de rééducation fonctionnelle, rattachée à l'Hôpital Léopold Bellan
- Création de la Maison de l'Enfance de Bry-sur-Marne
- Reconstruction de la Résidence médicalisée de Bois-Colombes

2007 / 2009

- Transformation de l'établissement de Chaumont-en-Vexin en Centre de réadaptation et de rééducation fonctionnelles
- Reprise du CMPSI de La Norville
- Création de l'Unité de Réadaptation Cardiaque de Paris
- Reprise de l'AMSAD et de Présence à Domicile à Paris
- Création du Sessad de Melun

2004 / 2006

- Reprise de la Résidence Hardouin à Tours
- Reprise du Centre de Phonétique Appliquée à Paris
- Création du Foyer d'accueil médicalisé à Septeuil
- Création du Service d'Accompagnement à la Vie Sociale de Sartrouville
- Reprise de l'IME La Sapinière à Moret-sur-Loing et du Sessad de Melun
- Reprise du Centre Augustin Grosselin à Paris

2010 / 2018

- Création du Foyer d'Accueil Médicalisé de Monchy-Saint-Eloi
- Reprise du service COD.A.L.I. à Paris
- Reprise des Crèches de l'ONCP
- Création de la Résidence médicalisée de Mantes-la-Jolie
- Création de l'Hôpital à Domicile de Maignanville
- Création de la Résidence médicalisée de Romainville
- Création du Pôle Médico-Social de Montesson avec la construction d'un nouvel Ehpad



IME La Sapinière



Résidence médicalisée de Bois-Colombes

2021
2024

7/ TRANSFORMATION POUR L'INCLUSION

Guidée par ses ambitions à horizon 2030, la Fondation anticipe les enjeux actuels en transformant ses dispositifs vers plus d'inclusion et en diversifiant ses solutions d'accompagnement.



La Grande Bretèche à Tours



- Transformation de l'IME de Chateaudun en Dispositif d'Accompagnement Médico-Educatif
- Création de l'Hôpital de Jour de réadaptation cardiaque de Monchy-Saint-Éloi
- Reprise de l'Association Aide à l'Épileptique à Créteil comprenant un Esat et un Hôpital de jour
- Ouverture d'une Résidence médicalisée à Tours
- Reprise de la MECS Henri Ruel à Fontenay-sous-Bois

- Reprise de l'Esat l'Étincelle de Verneuil-en-Halatte et du Foyer d'Hébergement l'Étincelle à Creil
- Reprise de la Résidence médicalisée Sainte Claire à Tours
- Création des Habitats inclusifs à Villabé et Montesson
- Ouverture d'une Résidence Seniors à Tours

À horizon 2030

8/

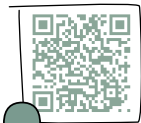


La Fondation continue d'innover et poursuit sa transformation pour rendre les personnes actrices de leur parcours, renforcer leur inclusion et répondre aux enjeux des quatre secteurs qu'elle couvre.

Enfants et jeunes



IME
la Sapinière



- Transformation des **IME en dispositifs inclusifs**, comme le DAME de Châteaudun, pour favoriser la scolarisation en milieu ordinaire, l'inclusion sociale et la transition vers l'autonomie.
- Développement de **solutions d'accompagnement adaptées aux parcours individuels et généralisation de la diversification de l'offre** : internat éducatif, soutien à domicile et accueil de jour, service appartements renforcé.
- Renforcement de l'**accueil inclusif dans les crèches**.



Adultes en situation de handicap



- Transformation des Esat en plateformes d'emploi accompagné pour **renforcer l'insertion professionnelle** en milieu ordinaire.
- **Diversification des modes d'hébergement**, incluant des habitats collectifs et alternatifs pour répondre aux besoins variés d'autonomie.



Personnes âgées



- **Reconversion des Ehpad en plateformes expertes du grand âge**, combinant hébergement, services de proximité et soins spécialisés.
- Mise en place de solutions innovantes pour **le maintien à domicile et l'accompagnement de fin de vie**.



Patients



- Développement d'une offre de **télémedecine** et de **consultations spécialisées**.
- Renforcement de l'**éducation thérapeutique** pour faire des patients les acteurs de leur santé.
- Renforcement du virage ambulatoire avec le **développement de l'offre en hôpital de jour**.





**Léopold Bellan
croyait en une
société sachant
prendre en compte
la diversité des
personnes qui y
vivent et capable
de se montrer
solidaire envers les
plus faibles.**

Léopold Bellan : une vie tournée vers les autres

Issu d'un milieu modeste, Léopold Bellan naît en 1857 avec deux pieds bots. « *J'ai cette chance inouïe d'avoir souffert, exprimera-t-il. Mon heureuse infirmité a orienté mon existence vers un idéal de dévouement qui, s'il a pu rendre quelques services autour de moi, m'a rendu le plus grand à moi-même : celui de me donner la joie. Je suis l'homme le plus heureux du monde* ».

Adolescent, il suit une formation comptable à l'école Turgot et débute à 17 ans comme employé aux écritures dans une maison de négoce de textiles avant d'ouvrir la sienne en 1889, rue des Jeûneurs à Paris. Dentelles, broderie fine et tulle perlé, l'entrepreneur se spécialise dans les produits de luxe et connaît un succès rapide. Parallèlement, il siège dans des conseils d'administration de sociétés.

Un engagement républicain

En 1893, élu conseiller municipal de gauche du quartier du Mail à Paris, Léopold Bellan s'implique dans la gestion et la modernisation de la ville et l'amélioration de la qualité de vie des classes populaires. Sa présidence du Conseil municipal de Paris (1910) et du Conseil général de la Seine (1925), témoigne de sa vision républicaine pragmatique, où l'attachement aux libertés individuelles se conjugue avec une volonté de progrès social pour les classes défavorisées.

Éducation pour tous

« *La grande affaire de sa vie, c'est l'éducation populaire* », souligne Benoît Charenton, Directeur des archives de la Drôme et auteur d'une thèse sur Léopold Bellan. Voici 140 ans en 1884, il a créé une société récréative et musicale qui enseignait le théâtre et l'art dramatique « Les Ménestrels » de Paris, transformée en 1894 en une plus ambitieuse « Société d'Enseignement Moderne pour le Déve-



loppement de l'Instruction des Adultes » (Semdia). Afin d'offrir une qualification aux adolescents et jeunes adultes, et notamment aux jeunes femmes, la Semdia dispense des cours du soir en matières générales, technologiques, professionnelles, musicales, mais aussi de préparation militaire, avant la grande guerre « afin de former des citoyens autonomes, conscients de leurs devoirs civiques, donc également une armée de citoyens ». 20 ans après, en 1914, la Semdia accueille chaque semaine dans ses différents cours du soir 20 000 élèves.

Un engagement affirmé

La guerre bouleverse la vie de ce président de la première société d'éducation populaire d'Ile-de-France, à la riche carrière politique : « Il aurait pu s'arrêter là, or c'est précisément là que tout a commencé, à la suite du décès de son fils unique, Léopold Auguste, mort en lieutenant dans les combats en Meurthe et Moselle en 1915. » Très touché par le deuil, tout comme d'autres personnes qui faisaient vivre la Semdia, il s'investit davantage encore et jusqu'à son décès, 22 ans plus tard, il crée énormément de filiales d'assistance dans 3 domaines principaux :

- L'hébergement des personnes vulnérables : orphelinats, maisons familiales, maisons de retraites...
- La lutte contre les fléaux sociaux : sanatorium, préventorium, hôpital.
- Les unités d'enseignement : l'institut professionnel féminin (Léopold Bellan a toujours été très soucieux de l'éducation et de l'émancipation des jeunes filles, novateur à une époque où l'on estimait que la place des femmes était au foyer) ; l'éducation physique et sportive ; le foyer central d'hygiène physique morale et mentale, petit laboratoire de la prise en charge des enfants souffrant de troubles mentaux, « unique en son genre à cette époque où on laissait ces enfants végéter dans des salles d'asile », pointe Benoît Charenton. Une expertise qui annonçait déjà celle que prendra la Fondation dans ce secteur.

Le philanthrope Léopold Bellan



« Léopold Bellan ne disposait pas d'une fortune très importante mais, pour drainer des capitaux, il a su fédérer des personnes aux profils divers : ses collègues commerçants en textile, des hommes politiques, des personnes aux mêmes préoccupations de solidarisme républicain de progrès impliquées dans d'autres œuvres sociales ... Il a également su tirer profit des subventions accordées par les pouvoirs publics, ravis de voir des œuvres prendre le relai de l'assistance publique. Il a développé une œuvre qui était à sa mort tout à fait considérable. Léopold Bellan n'était pas un penseur ni un intellectuel. Il n'a jamais écrit d'ouvrage mais de simples maximes. Son idéal de vie était simple : être un philanthrope, dévoué au sort de ses semblables. »

Benoît Charenton, auteur d'*Un pionnier de l'humanitaire*.





Comment la Fondation envisage-t-elle l'avenir ?

Extrait du discours de Bernard de Lattre, Président de la Fondation, Hôtel de Ville de Paris, 11 février 2025.

Conscients des défis futurs, nous avons défini des orientations stratégiques ambitieuses pour répondre aux besoins à venir des personnes que nous accompagnons.

C'est ainsi que nous encourageons l'inclusion des enfants dans les écoles ordinaires et leur participation active à la vie sociale dès le plus jeune âge.

Nous soutenons aussi l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap, non seulement dans nos Esat, mais également dans les entreprises, collectivités et structures partenaires.

Nos établissements pour personnes âgées sont conçus comme des lieux de vie ouverts sur le monde. Nous créons des tiers-lieux qui animent la vie des quartiers et favorisent les échanges intergénérationnels.

Nous développons des solutions d'hospitalisation de jour pour rendre les parcours de soins moins contraignants et plus adaptés aux besoins individuels.

Notre ambition est que chacun devienne acteur de son parcours, construisant son avenir dans un cadre adapté à ses besoins et à ses aspirations.

Mais la célébration de cet anniversaire ne doit pas masquer nos inquiétudes face aux défis qui nous menacent.

Tout d'abord dans le domaine du Grand Age, l'évolution démographique que connaît la France nous montre que dans les dix prochaines années le nombre de personnes âgées de 75 à 85 ans augmentera de plus de 50 %, passant de 4 à 6 millions. D'autre part les personnes

accueillies, fragiles financièrement, sont de plus en plus dépendantes. Nous savons que nos aînés expriment majoritairement le souhait de rester autant que possible chez eux, et le maintien à domicile doit être encouragé. Mais les financements des Ehpad et des services à domicile sont actuellement insuffisants et de nombreux établissements connaissent d'importants déficits.

Nous déplorons également que les taux d'encadrement en personnel, nécessaires pour maintenir une qualité d'accueil adaptée à des personnes très dépendantes, n'aient pas été réajustés. Les aides-soignants, infirmiers et aides à domicile exercent des métiers durs, éprouvants, et qui attirent peu de vocations. Nous sommes contraints de mettre en place des solutions d'intérim coûteuses, entraînant une

baisse de la qualité de l'accompagnement, une situation à laquelle nous ne pouvons nous résoudre.

De nombreux rapports, études et préconisations ont vu le jour depuis 20 ans, mais la loi de programmation pour la prise en charge du grand âge est sans cesse reportée à demain par les gouvernements successifs. Ces sujets sont difficiles à aborder. Il faut pourtant les affronter d'urgence et ne pas renoncer à un débat public.

Une autre source de préoccupation concerne la situation de l'Aide Sociale à l'Enfance (Ase). Trop d'enfants restent sans solution d'hébergement. Il faut d'urgence élaborer des politiques publiques ambitieuses et cohérentes, pour répondre aux besoins de protection, de santé et d'éducation des enfants les plus vulnérables, et offrir aux établissements les moyens humains et financiers pour relever ces défis.

Enfin s'agissant des personnes en situation de handicap, on célèbre cette année l'anniversaire de la loi de février 2005, qui a marqué un tournant majeur en matière d'égalité des chances et d'inclusion. Si cette loi a permis des progrès notables, comme la scolarisation accrue d'enfants handicapés et l'amélioration de l'accessibilité, beaucoup reste à accomplir. L'accès universel aux services publics n'est toujours pas pleinement garanti, et les Maisons Départementales des Personnes Handicapées doivent

encore moderniser leur fonctionnement pour simplifier la vie de ceux qu'elles accompagnent. Il est désormais essentiel que la société s'engage pleinement à transformer ses pratiques pour une inclusion véritable et équitable des personnes handicapées.

*Notre signature,
« Entreprendre pour soigner et accompagner », illustre cet engagement. Entreprendre, c'est innover, bâtir et adapter nos structures pour mieux soigner, mieux accompagner et offrir à chacun une place digne et respectée dans notre société.*

Et cependant, malgré les contraintes des financements publics que nous venons d'évoquer, la Fondation Léopold Bellan s'est beaucoup développée ces dernières années, en répondant à des appels à projet ou en reprenant des associations en recherche d'appui extérieur. Nous avons été soutenus en permanence par nos autorités de contrôle et de tarification, notamment les Agences Régionales de Santé et les Conseils Départementaux, que nous remercions chaleureusement.

Nous tenons également à exprimer notre gratitude à nos partenaires associatifs, avec qui nous travaillons étroitement pour que personne ne reste sans solution.

Nos donateurs et mécènes jouent, eux aussi, un rôle essentiel. Aujourd'hui leurs contributions renforcent les moyens à disposition de nos professionnels et améliorent le quotidien des personnes que nous accompagnons. Nous devons à l'avenir mobiliser davantage les soutiens privés, car les financements publics pourraient se réduire.

Je souhaite enfin rendre hommage à nos 2 700 collaborateurs et à l'équipe de Direction emmenée par Matthieu Lainé, qui par leur professionnalisme et leur bienveillance, incarnent chaque jour les valeurs de la Fondation. Leur engagement constant fait vivre notre mission et la projette vers l'avenir.

Pour terminer, je voudrais remercier les personnes que nous accompagnons et leurs proches. Leur confiance, construite au fil de plus d'un siècle, nous honore et nous engage. Elle nous pousse à toujours viser l'excellence dans nos actions et nos projets.

Ensemble, continuons à bâtir cette œuvre vivante, fidèle à son histoire et résolument tournée vers l'avenir.

Quatre témoignages



Micheline Dorryhée

Micheline Dorryhée Éducatrice spécialisée au Pôle épilepsie de Bry-sur-Marne depuis 27 ans.

« J'ai commencé par faire des remplacements en cuisine avant d'évoluer vers le métier d'éducatrice spécialisée, ce dont je suis très fière. Mon engagement est resté le même : offrir le meilleur accompagnement possible. L'épilepsie demeure un handicap invisible dans notre société et ces 140 ans sont aussi l'occasion de partager notre expertise auprès des autres établissements. Notre travail va bien au-delà de l'épilepsie : nous accueillons aujourd'hui des jeunes présentant des troubles importants du comportement et devons élaborer des stratégies innovantes.

J'ai en mémoire les nombreux visages de tous ces jeunes devenus adultes, qui parfois m'appellent pour me donner des nouvelles : Micheline, je vais me marier, Micheline, j'ai une deuxième petite fille... Je me dis alors que le lien n'est pas rompu et que l'épilepsie n'est pas une fatalité. Mais j'ai aussi une pensée pour tous ceux qui sont partis à cause de la maladie.

Pour moi la Fondation, c'est un arbre de vie, avec ses différentes branches de prise en charge, toute cette histoire, ces directeurs qui se sont succédé, la variété des professionnels... Il y a tant de vie dans cette Fondation ! »

Luc Sallent

Travailleur à l'Esat de Bry-sur-Marne

« Je suis ici depuis 6 ans, j'ai battu mon record de longévité chez un même employeur ! À bientôt 50 ans, j'ai exercé des emplois variés. J'ai essayé pendant 20 ans de travailler dans le milieu ordinaire et en 2015, j'ai fait des démarches pour entrer en Esat où j'ai d'abord œuvré en blanchisserie, puis en conditionnement. Ici, je me sens bien, j'ai trouvé ma place. Le cadre est agréable, nous ne sommes pas dans une zone industrielle et avons même un espace vert sympa sur le site.

La Fondation est une structure qui a l'air solide, cela est rassurant. La preuve nous sommes là pour fêter ses 140 ans : elle a de bonnes « fondations », c'est le cas de le dire ! Avec les collègues, nous tissons des liens, certains plus forts que d'autres. Je repense notamment à la période du Covid et au visage d'un collègue malheureusement décédé. Je m'appelle Luc, il s'appelait Loc, il était d'origine vietnamienne. J'ai encore son sourire en tête, c'était quelqu'un de très ouvert. »



Luc Sallent

Hélène Sidhom

Résidente à La Grande Bretèche (Tours)

« Je suis née en Egypte, je vais avoir 94 ans, j'en suis très contente ! Je pense que ce qui m'a aidée à vieillir ainsi et m'a un peu sauvé les neurones, c'est d'avoir fait des études universitaires, travaillé dans le tourisme, la publicité et la presse, d'avoir joué au bridge toute ma vie et même d'avoir été championne de France ! Je suis une vieille jeune qui s'intéresse à tout ce qui est actuel : par exemple, je suis la politique de très près, je connais tout et aime ça !

Mon mari est décédé voici quelques mois. J'avais besoin qu'on s'occupe un peu de moi, j'ai eu la chance d'avoir une place ici à La Grande Bretèche. Je m'y plais beaucoup et remercie le Seigneur de m'avoir mise ici, avec les sœurs. Il y a la messe, j'aime bien, surtout que je vais bientôt aller chez le bon Dieu, il faut bien flirter un peu avec lui !



Hélène Sidhom

Deux personnes ici sont atteintes de la maladie d'Alzheimer, elles m'apportent beaucoup de joie et d'amour. Elles sont seules et même si on s'occupe d'elles, ont besoin de se sentir entourées. Parfois je me mets sur une chaise à côté d'elles, elles cherchent ma main, l'embrassent, ça me touche profondément. Je les appelle par leur nom, je les sens réagir et cela me donne un sentiment d'amour immense, comme lorsqu'on serre un bébé dans les bras. Tant que j'en ai un peu la force, si je peux leur faire du bien, je le fais volontiers. »

Dr Yves Garaud

Cardiologue à l'Hôpital de Jour de Monchy-Saint-Eloi

« Je suis cardiologue, j'ai commencé à travailler dans le centre de réadaptation cardiaque à Ollencourt dans les années 2000. Je suis devenu chef de service et j'ai développé les projets sanitaires que je souhaitais, comme l'Hôpital de Jour de Monchy-Saint-Eloi qui mène une mission préventive pour éviter la rechute et la morbidité - un enjeu trop souvent négligé en France. Nous



Yves Garaud

devrions mener une stratégie de santé à long terme, à l'instar des Chinois dans l'Antiquité, où le médecin était payé au nombre de bien portants...

Pour moi, travailler à la Fondation relevait aussi d'une question d'éthique. Ces associations privées à but non lucratif sont motrices en matière de prise en charge et d'assistance à la population : c'est la Fondation qui m'a permis de développer cette activité, dans ce désert médical du point de vue de la réadaptation cardiaque. C'est la Fondation qui a accepté de prendre en charge la construction du bâti, puisque l'Assurance maladie ne finance que l'activité. Je pense particulièrement à Jean-Luc Riteau, ancien directeur général de la Fondation, malheureusement décédé. Il m'a soutenu tout au long du projet. Je conserve toujours son texto d'encouragement pour ce projet qu'il n'a pas vu terminé. »



L'héritage de Léopold Bellan : 140 ans d'innovation

Matthieu Lainé est Directeur Général de la Fondation. Il analyse son développement au cours des dernières décennies et les recettes de sa longévité.

Comment et pourquoi l'Association Léopold Bellan est-elle devenue une fondation ?

Matthieu Lainé : En 1996, l'association, en bonne santé financière est déjà reconnue pour sa gestion rigoureuse. En revanche, sa gouvernance était un peu fragile. Transformer l'Association en Fondation lui a donné une assise plus solide, en consacrant son patrimoine à la réalisation d'une œuvre d'intérêt général.

On observe alors des évolutions importantes dans la société...

M. L. : En 1995, le « plan Juppé » sur la sécurité sociale instaure une politique de rationalisation de moyens et la mise en place de la tarification à l'activité à l'hôpital. En 2002, une nouvelle loi réforme en profondeur la réglementation de l'action sociale et médico-sociale. La canicule de

l'été 2003 incite les pouvoirs publics à allouer des moyens importants aux secteurs des personnes âgées et des personnes handicapées, ce qui conduit à la création de la journée de solidarité et de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA).

La Fondation s'inscrit dans cette évolution et répond aux besoins sociaux ?

M. L. : La Fondation continue son histoire : nous avons répondu à des besoins non couverts, repris des associations en difficulté, développé notre activité médico-sociale, notamment dans celui du handicap. Sur le plan sanitaire, la mise en place de la tarification à l'activité nous a conduits à des choix stratégiques : nous avons recentré l'activité de l'Hôpital Bellan, établissement historique, pour en faire depuis une filière d'excellence en gériatrie.

*« Nous répondons aux évolutions
des besoins des personnes que
nous accompagnons. »*

La Fondation n'est pas seulement reconnue pour être une bonne gestionnaire mais pour la rigueur de ses accompagnements. D'où vient cette culture de la qualité ?

M. L. : La qualité prémunit contre les difficultés économiques. Cela fait 140 ans que nous existons parce que les professionnels ont bien fait leur travail. Notre charte « maison » de lutte contre la maltraitance date de 2003, mes prédécesseurs étaient pionniers dans ce domaine. Pour les pouvoirs publics, c'était rassurant. Ils incitent d'ailleurs depuis 20 ans les opérateurs en difficulté à se rapprocher de ceux de taille plus importante et reconnus pour leur sérieux.

Avec la volonté d'être autonomes ?

M. L. : Nous avons toujours voulu accompagner les stratégies des pouvoirs publics, tout en affirmant notre capacité à gérer nos établissements de manière responsable. Nous avons signé l'un des premiers Contrats Pluriannuels d'Objectifs et de Moyens (CPOM), interdépartemental, en 2008, avec 6 ou 7 préfets ! Et négocié des moyens qui nous ont permis de créer des postes reflétant les priorités des pouvoirs publics de l'époque : s'adapter à la révolution numérique, développer et contrôler une démarche qualité structurée, vérifier le pilotage économique.

Qu'en est-il aujourd'hui de la coopération entre l'Etat et les organismes gestionnaires ?

M. L. : Depuis le Covid, nous sommes dans un entre-deux. Les modèles économiques sont dépassés, celui des Ehpad est à réformer ce qui suppose des investissements massifs. Les CPOM, autrefois négociables, sont devenus des contrats obligatoires, ce qui les dénature et limite les marges de manœuvre des établissements. Enfin, les conseils départementaux rencontrent des difficultés pour financer les domaines dont ils sont pourtant responsables, comme la Prime Ségur pour les établissements relevant de leur compétence.

Continuer à se développer fait toujours partie du projet stratégique de la Fondation ?

M. L. : Nous avons 140 ans d'histoire à préserver et prenons d'abord soin de nos établissements existants, qu'il faut accompagner dans leurs transformations mais saisissons les opportunités : la reprise d'une association spécialisée dans l'épilepsie adulte, proche de nos établissements du Val-de-Marne, pour y créer un pôle dédié à cette maladie ; la reprise de deux établissements à Creil -bassin où nous sommes déjà présents- pour fluidifier les parcours et s'ouvrir au savoir-faire de l'accompagnement du handicap moteur et de l'handisport...

Évoqueriez-vous quelques projets que vous avez eu à cœur d'accompagner, depuis votre entrée à la Fondation en 2008, au poste de Directeur adjoint en charge du développement ?

M. L. : J'ai eu la chance d'assister à toutes les étapes de la construction du bel Ehpad de Romainville (ouvert en 2018), dans un département où nous n'étions pas implantés, dans une ville de 30 000 habitants -souvent aux revenus modestes, sans hébergement pour personnes âgées dépendantes.

La transformation de l'Institut médico-éducatif de Châteaudun en Dispositif d'accompagnement médico-éducatif a des résultats extraordinaires en termes d'inclusion -80% des enfants sont scolarisés dans leur école ou collège de secteur. Cela fait du bien aux jeunes et les familles sont satisfaites.

La relocalisation du pôle épilepsie de Créteil à Combs-la-Ville (prévue en 2027) témoigne de notre capacité à reprendre et transformer une association en difficulté. Le terrain nous permettra de développer des surfaces généreuses, nous avons été très soutenus par l'ARS pour avoir bien travaillé avec l'association des familles d'enfants épileptiques et pris en compte leurs demandes.

140 ans L'héritage vivant de Léopold Bellan







L'autonomie des jeunes : inventer le chemin ensemble



Le Comité éthique de la Fondation publie son troisième Éclairage, dans lequel il aborde les dilemmes éthiques de l'autonomie chez les personnes vulnérables. Le premier volet d'une thématique dont les prochains porteront sur les personnes âgées et les adultes en situation de handicap.

« Favoriser l'autonomie des jeunes implique de penser la personne dans le respect de sa singularité, mais également de réfléchir au rôle des professionnels dans cette interaction », pose en préambule le récent Éclairage* du Comité éthique de la Fondation. Dans un cahier de 8 pages, l'instance interroge le thème de l'autonomie dans le secteur de l'accompagnement des jeunes vulnérables. Elle définit l'autonomie comme la capacité à décider et se gouverner à partir de ses propres choix, dans une juste interaction avec les autres. « Il s'agit de trouver le bon équilibre entre émancipation, protection, inclusion et risque, en coordination avec l'éducateur, la famille, l'enseignant, pour le bien du jeune que nous accompagnons, explique Anne Chéret, administratrice et présidente du Comité éthique. C'est le quotidien des professionnels de se retrouver devant ces dilemmes et d'engager leur propre responsabilité d'éducateurs, en encourageant le jeune à « faire expérience » tout en assumant les conséquences de ses actes. »

Une réflexion issue du terrain

Pour cela, comme dans ses Éclairages précédents, le Comité est parti du travail d'accompagnement en établissement : « Partir de la théorie est un préalable nécessaire, mais pas suffisant, explique Manuel Teixeira, chargé de mission éthique et Directeur du pôle médico-éducatif de l'Essonne. Notre démarche a été de regarder comment les professionnels intègrent le concept de l'autonomie dans leurs pratiques, quelle représentation en ont les enfants, comment ils se l'approprient et se projettent. » Cette note a été élaborée à partir de la diffusion d'un questionnaire dans cinq établissements du secteur, auprès de professionnels et de jeunes, suivie de rencontres avec les membres du Comité pour approfondir la réflexion.

Une dynamique d'émancipation réciproque

Le travail de l'éducateur est d'abord d'évaluer les capacités du jeune, puis de l'aider à acquérir les compétences, à prendre confiance en lui, à gagner de l'estime de soi, pour devenir acteur dans la relation : « Il s'agit d'un processus dynamique qui oblige les éducateurs à se remettre en question, analyse Manuel Teixeira. Car ce processus mobilise le jeune qui devient de plus en plus pro-actif, mais aussi le professionnel, en raison d'une symétrisation de la relation dans la capacité à décider. Au départ, le jeune conforme ses choix à ceux de l'adulte, mais en s'autonomisant, il pourra agir

d'une façon que l'éducateur n'aura pas anticipée. Et qui bien sûr peut présenter une prise de risque. Le jeune évolue, comme l'éducateur : il accepte de lâcher prise progressivement, de faire confiance, tout en évaluant le bénéfice et le risque. »

« Il s'agit de favoriser une dynamique de progrès qui tienne compte des ressources d'adaptation de ces jeunes et de leur capacité à faire par eux-mêmes. »

Droit à la vulnérabilité, droit à l'autonomie

Ce mouvement d'inclusion, qui engage la société dans son ensemble, pose la question du regard sur le handicap et la différence. Dès lors, les structures spécialisées constituent des lieux protégés, qui permettent de travailler le processus d'autonomisation en toute sécurité pour le jeune. « Car si un jeune est insécurisé au quotidien, il n'apprendra pas », appuie Manuel Teixeira.

À cet égard, le comité souligne que « L'accompagnement éducatif, entre engagement, cheminement et responsabilité, s'inscrit dans une continuité, une répétition, qui nécessitent du temps. Il demande de la disponibilité,

de la constance et de la persévérance, ainsi qu'une considération - inconditionnelle - du jeune. » Elle pose aussi le principe que le droit à l'autonomie doit être défendu au même titre que le droit à la vulnérabilité : « L'expression de la vulnérabilité que les jeunes manifestent ne doit pas dispenser d'un travail tant sur la protection que sur l'autonomie », conclut Anne Chéret.

*L'autonomie des jeunes : inventer le chemin ensemble résume la réflexion menée par le Comité éthique à partir d'une analyse des pratiques de terrain. Cette note a été validée par le Conseil d'administration. Voir <https://bellan.fr/medias/eclairage-03-dec-2024-bd-2.pdf>

Le Comité éthique de la Fondation, créé en 2015, est une instance pluridisciplinaire, composée d'administrateurs, d'un représentant du siège, de professionnels des différents métiers de la Fondation et de représentants des usagers et des familles. Il anime une réflexion collective et neutre sur les situations complexes rencontrées par les professionnels de la Fondation dans l'accompagnement des personnes vulnérables. Il a aussi pour objectif de diffuser au sein de la Fondation une culture de l'éthique, qui enrichit les pratiques professionnelles et la qualité de l'accompagnement.

La Qualité se prête aux jeux

La Direction Qualité et Gestion des risques mise sur une approche ludique pour stimuler et renforcer l'engagement des professionnels dans l'amélioration continue de la qualité. Une dynamique déclinée auprès des personnes accompagnées.

« Où est affichée la charte des droits et libertés ? Que contient votre contrat de séjour ? Savez-vous ce qu'est une personne de confiance et comment la désigner ? Voici quelques-unes des « énigmes » que les résidents des Habitats Médicalisés de Monchy-Saint-Eloi ont dû résoudre lors d'un jeu de piste « CÉKOIMÉDROA ». Encadrés par deux professionnels, un groupe de cinq résidents a révisé ses connaissances sur les droits des usagers, tout en s'amusant. Cartes à messages, lampe à UV pour révéler des messages cachés, coffres recelant des documents : l'outil ludique, pédagogique et interactif, permet de valoriser la parole des personnes accompagnées et la pair-aidance : « L'un des joueurs, lecteur, a mené le groupe, qui s'est montré très participatif, explique Charlotte Gonçalves, éducatrice. Cette approche ludique facilite la compréhension et crée une émulation. En échangeant, les participants s'approprient mieux leurs droits et les moyens de les faire respecter. Des supports visuels sont ajoutés pour les personnes ayant des difficultés de lecture et les règles peuvent être simplifiées pour des personnes présentant des troubles cognitifs. Pour nous professionnels, cela a aussi été l'occasion de réviser nos connaissances ! »

Rendre la qualité accessible à tous

Aurélien Dépret dirige la Direction Qualité et Gestion des risques depuis 2021. Il soutient l'approche ludique : « La qualité est bien l'affaire de tous, plus encore dans les nouveaux attendus de la procédure d'évaluation. Il était donc essentiel de créer des outils pour redonner du sens à la démarche, qui peut sembler technique, parfois éloignée de la réalité et du quotidien des professionnels. »

La démarche Qualité est un processus d'amélioration continue structuré autour de la prise en charge, de la satisfaction des usagers et de la performance globale de toute l'organisation.



CÉKOIMÉDROA, innovant jeu de piste pédagogique, a été récompensé lors de l'édition 2024 des Trophées Qualité organisés par l'ARS Hauts-de-France et le Réseau Santé Qualité Risques.

Les résidents des Habitats Médicalisés de Monchy-Saint-Eloi ont testé le jeu qui sera déployé dans les autres établissements.



En 2023, Aurélien Dépret crée un premier jeu avec les responsables qualité de la Fondation, à partir d'un scénario volontairement tragique : le décès d'un patient ayant fait l'objet d'une prise en charge dans le cadre d'une urgence vitale. L'objectif est de permettre aux équipes des établissements d'apprendre à analyser les causes d'un événement indésirable grave. Pour cela les professionnels mènent des investigations : dans quel contexte est survenu l'événement ? Quels en sont les facteurs contributifs ? Les équipes s'appuient sur un travail de recueil d'information préalablement effectué et qui leur est communiqué au cours du jeu sous forme d'indices et de témoignages.

Stimuler et fédérer l'engagement

Fort de cette première expérience réussie dans le sanitaire, Aurélien Dépret a depuis pensé et expérimenté un jeu de piste pour préparer les professionnels du médico-social à l'évaluation de la qualité. Le processus est en effet aujourd'hui aussi exigeant que dans le secteur sanitaire. Le jeu, prévu pour se dérouler en une heure, est élaboré sur le principe de 4 énigmes à tiroirs, dont chaque solution permet de passer à l'énigme suivante et de progresser : « le schéma s'appuie sur les attendus du manuel d'évaluation. Il aide les professionnels à acquérir les bons réflexes méthodologiques, à partager leurs connaissances dans un climat convivial tout en coopérant pour atteindre des objectifs communs », conclut Aurélien Dépret.

« L'histoire de la petite voiture rouge » illustre la qualité et ses différents points de vue : du modèle dont un enfant rêve, vu dans son film préféré jusqu'au véhicule avec lequel son père, pourtant satisfait d'avoir opté pour un bon compromis, réaliste et efficace, déçoit son fils .

La qualité : une question de point de vue



Arnaud
de Broca



Président du Collectif
Handicaps qui rassemble
54 associations
représentant tous les types
de handicap.



À l'occasion des 20 ans de la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, le Collectif Handicaps présente un plaidoyer assorti d'une vingtaine de propositions prioritaires pour consolider les promesses encore non tenues.

Quel était l'esprit de la loi de 2005 ?

Arnaud de Broca : Au début des années 2000, la loi de 1975 avait clairement fait son temps. Celle de 2005, portée par le président Chirac qui en a fait un de ses 3 chantiers prioritaires de l'époque, survient alors que les planètes sont alignées sur le plan politique, associatif, financier. Elle repose sur deux grands piliers : la compensation individuelle du handicap et l'accessibilité universelle. Le premier garantit à chaque personne handicapée une compensation en termes d'aide humaine, technique, animale... Elle passe par la création de la prestation de compensation du handicap délivrée par les Maisons départementales des personnes handicapées (MDPH). L'accessibilité universelle doit être ménagée dans tous les aspects de la vie quotidienne : l'école, le logement, le travail et les sorties dans les Etablissements recevant du public (ERP), avec des engagements précis (10 ans pour rendre accessibles les ERP). Ces deux piliers sont corrélés : plus l'accessibilité est généralisée, moins la compensation est nécessaire.

Quel en est le bilan ?

A.B. : Les objectifs ne sont atteints dans aucun domaine. L'inclusion scolaire a été prise à bras le corps par les pouvoirs publics, notamment par Sophie Cluzel¹, et le nombre d'enfants scolarisés a augmenté. Cependant derrière les chiffres, il faut voir la réalité : la qualité parfois insuffisante de la scolarité proposée ou la précarité des Accompagnants d'élève en situation de handicap (AESH). En matière d'emploi, le taux de chômage des personnes en situation de handicap -soit 12%- reste supérieur de presque 2 fois à celui de la population générale, et chaque année des dizaines de milliers de personnes sont licenciées pour inaptitude.

Et en matière d'accessibilité ?

A.B. : En 2023, seule la moitié des ERP sont accessibles en France. Nous savions que cela prendrait du temps mais avons ressenti très vite des coups de boutoir, y compris de parlementaires, pour obtenir davantage de dérogations et revenir sur des principes phares. Nous nous sommes rapidement

« La loi de 2005
est une grande loi que la
République a oublié »



rendu compte que le handicap était une variable d'ajustement des politiques sociales. Concernant le logement, la loi portant évolution du logement de l'aménagement et du numérique (Elan) a sapé le principe du « tout accessible » et nous réclamons l'abrogation de son article 64². Nous plaidons également pour un changement de logique : passer de l'incitatif à la sanction. L'attribution des marchés et financements publics, ainsi que l'ouverture des ERP, devraient être conditionnés au respect des règles d'accessibilité. Or, seules quatre préfectures ont jusque-là ponctuellement établi des sanctions administratives pour non-accessibilité.

Cependant, le regard sur les personnes en situation de handicap a évolué dans le bon sens...

A.B. : De plus en plus de personnes handicapées se mobilisent pour leurs droits, leur désir d'être citoyen, leurs choix de vie. On parle plus du handicap qu'en 2005, de manière plus intéressante et naturelle, les mentalités ont donc évolué positivement. D'autre part, la loi de 2005 a fait comprendre aux associations qu'il fallait porter un corpus commun pour mieux travailler ensemble. Notre collectif est né il y a 6 ans, s'est structuré en association avec des moyens financiers et un président extérieur aux

54 associations membres. Nous avons fait un bilan pour ce « non-anniversaire » et 200 propositions, avec le souhait d'agir vite face aux menaces économiques et au gel politique qui s'installe.

Le 12^e Comité interministériel du handicap vous a-t-il paru prometteur ?

A.B. : Nous ne ressentons pas un engagement politique fort. Sur un certain nombre de sujets, nous réclamons un chantier structurel. C'est par exemple le cas de la formation à l'accompagnement de toutes les formes de handicap, des professionnels de santé, des ministères de la Justice, de l'Intérieur et des Armées, des travailleurs sociaux mais aussi des architectes, des constructeurs... Car l'accessibilité ne se résume pas aux infrastructures : l'agent RATP doit savoir accueillir une personne en capacité de se déplacer dans les transports, mais qui a besoin de signalétique adaptée. Cette formation doit être obligatoire et régulière pour accompagner salariés et gestionnaires dans la transformation de l'offre médico-sociale. Or l'avancée est laborieuse, liée à l'instabilité politique dans ce nouveau quinquennat. La continuité publique n'est pas assurée : quelques mesures arrachées ne font pas une politique publique globale du handicap.

<https://urls.fr/OBc1yv>

1 Secrétaire d'État chargée des Personnes handicapées de 2017 à 2022

2 La loi Elan du 23 novembre 2018 a réduit de 100 à 20% l'obligation d'accessibilité fixée aux logements neufs en habitat collectif.



Davy Nemintius,
directeur de la crèche

La crèche Brancion (Paris XV^e) a obtenu le label Avip (Accueil à vocation d'insertion professionnelle)*, un dispositif de lutte contre les inégalités sociales. L'établissement s'est spécialisé dans l'accueil de familles économiquement fragiles.

**Délivré par la Caf, il consiste en la réservation de places de crèches pour des parents demandeurs d'emploi et en difficulté sociale, afin de faciliter leurs recherches. Il prévoit un partenariat avec France Travail et les Missions locales.*

Lieu repère

« Nous venons du Mali et avons entamé une procédure de régularisation. Nous vivons dans un hôtel social avec 3 de nos enfants et ma femme est enceinte. Notre plus jeune enfant, Yacouba, est suivi par la PMI qui nous a orientés vers cette crèche pour faciliter sa socialisation et l'aider à développer son langage. Nous en sommes très contents et constatons chaque jour ses progrès », témoigne Mamadou Bah, le père de Yacouba, accueilli depuis 6 mois à la crèche Brancion. Cette petite structure de 20 berceaux, pour des enfants âgés entre un et trois ans, est implantée à proximité de deux Quartiers Prioritaires de la Ville (QVP). D'où une grande mixité sociale au sein des familles : mères seules, 80 % des parents sont d'origine étrangère, de nombreuses familles vivent dans des centres d'hébergement d'urgence.

Contribuer à l'insertion sociale

« Nous répondons aux besoins de la population, cela correspond d'ailleurs aux valeurs de la fondation que de protéger les plus fragiles », commente Davy Nemintius, directeur de la crèche. Depuis son arrivée voici 8 ans, il a développé cet accueil avec conviction : « outre le fait que la crèche garantisse à ces enfants des soins, des repas complets, elle leur offre un repère stable ainsi qu'un environnement propice à leur éveil. Ici on parle français, on les prépare pour l'école en leur enseignant les codes sociaux et bien souvent pour ces enfants, cela représente le début de leur insertion dans la société française. »

Soutien à la parentalité

L'équipe pédagogique joue un rôle clé dans l'accompagnement des familles, souvent confrontées à la barrière de la langue et à un isolement social : « les professionnels s'adaptent, les mamans s'entraident -l'une traduisant pour une autre, poursuit Davy Nemintius. Elles peuvent être dans la réserve au départ, puis se sentent en confiance et témoignent largement de leur gratitude. »

Récemment, l'équipe a repéré un potentiel trouble du spectre autistique chez une petite fille. Pour amener la famille à consulter un service hospitalier, elle a fait appel à un interprète : « le mot autisme était intraduisible, le vocable « handicap » englobant tout. Nous avons accompagné la famille puis demandé une dérogation pour garder l'enfant un an de plus. »

L'accueil de la crèche Brancion illustre combien l'inclusion sociale, dès le plus jeune âge, est essentielle pour offrir à chaque enfant les meilleures chances de développement et d'épanouissement.

Mamadou Bah, le père de Yacouba



Léo le lionceau



Léo, personnage principal d'**Accorder les sons***, le roman de Nadège Sanou, est inspiré d'Alexandre, son beau-fils, né avec plusieurs handicaps associés. Il n'a jamais pu dire papa ou maman, mais avait tant à dire avec ses propres sons et d'affection à transmettre à ceux qui l'acceptaient comme il était. Alexandre a surmonté de nombreuses souffrances grâce à sa farouche volonté de vivre mais s'est pourtant éteint au début de l'hiver 2020 à 26 ans, victime collatérale du cruel Covid.

Un témoignage sur la vie d'aidant

Quelques semaines plus tard, Nadège Sanou, sa maman de substitution qui a appris à *Accorder les sons*, commence à raconter leur histoire sous forme d'autofiction. Un parcours qu'elle n'imaginait pas lorsqu'à 19 ans, elle rencontre ce petit garçon intimidé et tendre : « *Je venais de connaître son père, je ne savais pas dans quoi je m'engageais, auprès d'un enfant en situation de handicap. Mais sa vulnérabilité m'a touchée et je n'ai jamais dosé ou limité mon engagement.* »

Du handicap caché...

On mesure dans ce récit les progrès qu'a fait la société ces deux dernières décennies, même si « *le chemin reste encore long* ». L'enfance de Léo s'est déroulée avant la loi de 2005, à une époque où les mots inclusion ou aidants familiaux étaient peu

employés : « *le bac à sable dans les parcs se vidait en quelques secondes dès qu'il arrivait pour y jouer, je passais mon temps à faire de la pédagogie pour rassurer les parents et leurs enfants sur le fait que Léo n'était pas méchant et que le handicap n'est pas contagieux. Nous nous sommes parfois isolés, évitant les lieux publics où l'on ne se sentait pas les bienvenus, choisissant nos destinations de vacances en fonction de leur accessibilité -alors très peu développée-, ne fréquentant les piscines qu'aux heures creuses, pour ne pas gêner.* »

Pour autant, la famille ne renonce jamais, voyage loin et trouve des relais institutionnels, amicaux, familiaux : « *Nous avons eu parfois de bonnes surprises et Léo s'est battu comme un petit lion.* »

... à une société plus inclusive

Militante discrète, Nadège Sanou combat la bêtise humaine et milite pour une société inclusive : « *j'ai vu le regard sur les personnes en situation de handicap évoluer. L'éducation, le travail et le quotidien ne doivent plus être segmentés car pour que la diversité soit naturelle et effective, on doit grandir et vivre ensemble* ». Le regard confiant de Léo sur elle l'a « *transformée et inspirée* », Nadège fait carrière dans les ressources humaines dans le secteur médico-social et a travaillé de longues années à la Fondation Léopold Bellan.

* *Accorder les sons* de Nadège Sanou -Editions LC (2024)

Épilepsie : les bénéfices de la vitamine D



Dr. Hélène Charlot et Pr. Vincent Navarro

L'Hôpital de Jour Lionel Vidart de Créteil¹ a mené une étude² sur le taux en vitamine D des patients et les moyens d'en prévenir la carence.

« La vitamine D agit sur les os, les muscles, les organes, le système immunitaire et le cerveau. Dans le cerveau, elle a un effet positif sur l'humeur mais aussi, chez le patient épileptique, sur la survenue des crises. En s'assurant d'un taux normal de vitamine D, on améliore la qualité de vie du patient. »

Le docteur Hélène Charlot, pharmacienne gérante de la pharmacie de l'Hôpital De Jour (HDJ) et le professeur Vincent Navarro, neurologue spécialisé en épilepsie adulte³, conseiller médical et scientifique de l'HDJ, ont mesuré les taux de vitamine D de leurs patients et étudié les différentes modalités de supplémentation.

Une molécule à réhabiliter

Des travaux récents⁴ suggèrent de façon importante que les patients épileptiques ont tendance à être carencés en vitamine D, plus encore en cas d'épilepsie sévère et handicapante. L'équipe de l'HDJ a donc me-

suré les taux sanguins de vitamine D de ses patients et étudié les modalités de supplémentation, distinguant les patients prenant leurs médicaments à domicile ou à l'HDJ, comme le détaille le Dr Charlot : « Au départ, nous avons un meilleur taux de vitamine D chez les patients prenant leurs traitements à domicile mais à partir du moment où nous avons encadré l'administration de cette vitamine, en un an, nous avons inversé les résultats. Nous avons aussi pu vérifier qu'administrer au moins une fois par mois, durant toute l'année, une ampoule de vitamine D permettait aux patients de leur assurer un taux normal. »

Des résultats précieux « qui doivent pouvoir être communiqués largement dans les nombreuses structures médico-sociales où il faut redorer l'apport de la vitamine D, dont les effets positifs ne sont pas assez reconnus », ajoute Vincent Navarro. Fort de cette première étude, un nouveau protocole sera finalisé pour parfaire le mode d'administration de la vitamine D afin que tous les patients puissent retrouver un taux normal.

1 L'HDJ accueille une quarantaine de patients atteints d'épilepsie pharmaco-résistante associée à un handicap moteur ou psychiatrique.

2 Journées Françaises d'épilepsie, Marseille, octobre 2024. Auteurs : Hélène Charlot, Patrick Verstichel, Tayssir Debaisse, Anne Grunberger, Vincent Navarro, Gabriel Villafane PhD, Hôpital de Jour Lionel Vidart, Fondation Léopold Bellan, Créteil.

3 Chef de service de l'Unité de l'épilepsie de l'adulte à l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière - Centre de référence épilepsies rares.

4 Vitamin D deficiency and effect of treatment on seizure frequency and quality of life parameters in patients with drug-resistant epilepsy: A randomized clinical trial, Chassoux et al, epilepsy 2024

Vers un vieillissement à domicile réinventé

La Fondation ouvre une Résidence Séniors, alternative durable à l'isolement à domicile ou à l'entrée précoce en Ehpad.

Fin 2024, la Fondation a ouvert sa première résidence séniors, sur le site de la Grande Bretèche à Tours et répond à un besoin nouveau. Destinée à des personnes âgées autonomes, cette alternative au domicile isolé et à l'Ehpad propose 24 appartements (T1 et T2) au sein d'un environnement sécurisé et adapté.

Les locataires de cette résidence bénéficient :

- D'un logement sécurisé et modulable, au sein d'un cadre verdoyant et proche des services de la ville puisque la Grande Bretèche est située face au centre de Tours.
- D'une offre de services à la carte, incluant restauration, animation et accompagnement social selon leurs besoins.
- D'une continuité d'accompagnement, avec des passerelles vers les autres structures du pôle gériatrique en cas d'évolution de la situation des résidents.

« Cette résidence est bien plus qu'un lieu de vie, commente Enguerran Llorens, Directeur du Pôle gériatrique Léopold Bellan de Tours. Elle a été conçue pour accompagner les personnes âgées en leur offrant un espace personnel, chaleureux et adap-

table à leurs choix et habitudes de vie. Il offre une ouverture sur l'extérieur à travers des prestations diversifiées. Nous voulons que chaque locataire se sente chez lui, en toute sécurité et avec la liberté de choisir les services qui lui conviennent. »

Un parcours résidentiel évolutif

La Résidence Séniors s'intègre au sein du Pôle Gériatrique Léopold Bellan de Tours, aux côtés de trois Ehpad (les résidences médicalisées Léopold Bellan Hardouin, Sainte Claire et Grande Bretèche). Ce regroupement offre une continuité d'accompagnement adaptée à l'évolution de l'autonomie des aînés. Grâce à des passerelles entre les structures, les locataires peuvent évoluer dans un parcours résidentiel sécurisé et progressif, sans rupture. « Nous proposons aux personnes âgées tourangelles un parcours résidentiel, adapté à leurs besoins, à leur degré d'autonomie et à leurs envies », conclut Sophie Villedieu, Directrice Générale Adjointe en charge des secteurs personnes âgées et patients.





Découvrez les coulisses
du shooting réalisé pour nos 140 ans.

